

ACTION URGENTE

UNE COMMUNAUTÉ A BESOIN D'UNE PROTECTION IMMÉDIATE

Les craintes pour la sécurité des membres de la communauté indigène awá de Colombie se sont renforcées après le meurtre de 12 personnes, notamment 4 enfants, par des tueurs inconnus.

Le 26 août, des inconnus armés sont entrés dans la réserve indigène de Gran Rosario, située dans le sud-ouest de la Colombie (commune de Tumaco, département de Nariño). Ils ont tué 12 personnes appartenant, semble-t-il, à la même famille. Quatre enfants figurent parmi les victimes.

L'une des personnes tuées est Tulia García. Elle avait reçu une série de menaces de morts à la suite du meurtre de son mari, Gonzalo Rodríguez Guanga, commis le 23 mai 2009. Elle avait dénoncé cet homicide en affirmant qu'il était le fait de l'armée colombienne. Selon les informations recueillies par Amnesty International, toutes les victimes étaient des membres de sa famille.

Depuis septembre 2008, plus de 50 personnes appartenant à la communauté awá de Nariño ont été tuées. Ces homicides sont attribués à des guérilleros, à des membres des forces de sécurité et à leurs alliés paramilitaires. En février 2009, Amnesty International a condamné publiquement le massacre de 27 Awás au cours de deux attaques distinctes, perpétrées les 4 et 11 février. Selon l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC), ces attaques sont imputables aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Les récents homicides démontrent que les autorités colombiennes n'assurent pas la sécurité des communautés awás du département de Nariño. Alors qu'Amnesty International se réjouit de l'annonce faite par le gouvernement colombien le 26 août, annonce indiquant qu'il ordonnait aux organes d'investigation de l'État de faire progresser les enquêtes sur ces crimes, on ignore quelles mesures vont prendre les autorités pour protéger la communauté concernée.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à prendre les mesures décisives que les communautés awás elles-mêmes jugeront appropriées pour garantir leur sécurité ;
- demandez-leur instamment de mener des investigations approfondies et impartiales sur les homicides commis le 26 août, d'en rendre publiques les conclusions et de déférer à la justice les responsables présumés.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 OCTOBRE À :

Président de la République :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez
Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 337 5890

Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Uribe, / Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Sr. Fabio Valencia Cossio
Ministerio del Interior y de Justicia, Carrera 9a. No. 14-10, D.C. – Colombie

Fax : + 57 1 560 4630/599 8961

Formule d'appel : Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,

Copies à :

Organisation nationale indigène de Colombie :

Organización nacional indígena de Colombia (ONIC)
Calle 13, N°4-38

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE COMMUNAUTÉ A BESOIN D'UNE PROTECTION
IMMÉDIATE

AU 227/09, AMR 23/022/2009, 27 août 2009

AMNESTY
INTERNATIONAL

